



Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies, membre observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de l'Union Africaine (UA)

40^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

EPU du Tchad

Vendredi, le 15 Mars 2019

Monsieur le Président,

La RADDHO souhaite la bienvenue à la délégation Tchadienne au 3^{ème} Cycle de l'EPU.

Notre organisation remercie le Tchad pour sa consultation et l'implication de la société civile dans l'élaboration de ses rapports antérieurs.

Par ailleurs, la RADDHO était enthousiasmé par l'ouverture du bureau du Haut- Commissariat aux droits de l'homme au Tchad, en dépit du manque de ressources pour assurer son fonctionnement.

Cependant, depuis son deuxième examen, la RADDHO a pu constater une régression notoire de la situation des droits de l'homme qui s'est traduite entre autres : par la neutralisation de la société civile et l'opposition, l'interdiction de rassemblement et de manifestation par le Ministère de l'Intérieur.

Les Citoyens Tchadiens sont privés d'Internet depuis bientôt 18 mois. Nous assistons à une pléiade de censure des sites Internet de l'opposition, wathasapp, twitter et facebook sont intempestivement coupés dans le pays.

A l'extrême nord du Tchad, dans la région du Tibesti, des populations qui s'étaient opposées contre l'exploitation illégal d'or par l'entourage du Chef de l'Etat, ont été sauvagement massacrées à l'aide des bombardements aéro-terrestres de l'armée tchadienne. L'instrumentalisation par le pouvoir du conflit entre éleveurs et agriculteurs dans la région du Ouaddaï a pris une proportion inquiétante. Ces violents affrontements entre communauté Arabe (Awalad Malik) aux Mabas se sont soldés par une centaine de morts.

- Le 12 décembre 2018, **M.Oumar Hissein**, paisible citoyen tchadien et père de deux enfants mineurs, a été enlevé chez lui puis détenu au secret au domicile d'un colonel de police et de ses complices. Il a été suspendu sur un mur, battu et torturé avant de succomber. Sa famille qui réclamait justice, a été intimidée et contrainte de céder au compromis proposé par les auteurs de l'acte criminel.
- Mariée à 13 ans, Hawariya Mohamat, a été par son époux puis conduite à l'Est du Tchad à la frontière avec le Soudan pour subir des actes de cruels et dégradants. Sauvée après avoir échappé, Hawariya, a porté plainte devant la justice tchadienne. Celle-ci lui a donné raison mais son bourreau n'a pas été arrêté. Il jouit d'une liberté et des complicités des autorités.
- **M.Mathias TSARSI**, opérateur économique, arrêté et détenu sans jugement pendant un an à la prison d'Amsiné.

Face à cette situation lamentable la RADDHO demande au Conseil de profiter de cette occasion de se saisir de la situation récurrente du Tchad pour permettre la visite de tous les détenus de mandat au titre des procédures spéciales.

Je vous remercie de votre bienveillante attention.